

Montpellier, le 13 juin 2011

Sentier littoral : la reconquête est lancée à Vendres

Emprunter à pied, par un dimanche ensoleillé, le sentier balisé du littoral héraultais, traverser des espaces naturels remarquables... sera possible, dès octobre 2011, sur la commune de Vendres.

En effet, après un diagnostic sur les premiers 24kms de sentier à aménager le long du littoral de 6 communes (Agde, Vias, Portiragnes, Sérignan, Valras, Vendres), **la DDTM 34 (maitre d'ouvrage et maitre d'oeuvre), en partenariat avec la commune de Vendres, lance les travaux du 1^{er} secteur :**

➔ **3,2kms de sentiers balisés, préservant faune et flore, le long du littoral de Vendres.**

Débroussaillages, nettoyages, panneaux d'accueil et d'informations, ganivelles, passerelle et escaliers en bois, plantations de végétaux.... sont les travaux prévus pendant 5 mois.

Un second secteur correspondant à la traversées de Valras et de la zone des Orpelières est actuellement à l'étude.



Rappelons que la réglementation vise à assurer la continuité du cheminement tout au long du littoral français et le libre accès au domaine public maritime.

↳ Pour plus d'information : le site internet de la DDTM 34 :

www.herault.equipement-agriculture.gouv.fr (rubrique :mer/littoral)

